

# J'♥ LANATURE PROPRE

en Saône-et-Loire

## Le samedi 2 mars 2024, mais aussi à d'autres dates

Ensemble, protégeons nos paysages

Chasseurs et pêcheurs de Saône-et-Loire s'associent depuis de nombreuses années pour nettoyer la nature. C'est encore le cas en 2024 en relayant l'opération nationale « **J'aime la nature propre** ». Cette dernière vise à mobiliser le réseau associatif pour organiser des sites de collecte de déchets sur tout le territoire national et à rassembler un maximum de personnes, lors d'une matinée, pour nettoyer la nature. Elle permet d'œuvrer sur les berges des fleuves et rivières comme historiquement depuis 1995 en Saône-et-Loire mais également d'agir dans les terres. La date retenue en Saône et Loire, le 1<sup>er</sup> samedi de mars, n'est pas choisie au hasard. Elle correspond en effet à l'époque de l'année où la végétation est la plus basse, où la reproduction des oiseaux n'a pas commencé et où les activités de chasse et de pêche sont réduites.

### Une initiative locale devenue d'envergure nationale

Créée en 2010 par les chasseurs sur le fleuve Loire afin de protéger leur environnement, l'opération « **J'aime la Loire Propre** » invitait le grand public à les rejoindre dans leurs efforts de nettoyage des berges du fleuve. Avec les années, ceci est devenu un événement de plus grande ampleur avec « **Fleuves et rivières propres** » permettant de développer des opérations sur d'autres cours d'eau sous la houlette de la Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage et ce jusqu'en 2022. De nombreux bénévoles, particuliers, riverains, randonneurs, amoureux de ces fleuves et rivières participent aux côtés des chasseurs et des pêcheurs à cette action de collecte de déchets.

2021 est l'année de mise en place du dispositif national « **J'aime la nature propre** » coordonné par la Fédération nationale des chasseurs. Il permet de continuer à organiser des sites de collectes sur les fleuves et rivières de notre beau territoire national mais aussi de soutenir et de développer d'autres initiatives de nettoyage de la nature dans des bois, le long des chemins de randonnées... partout où des dépôts sauvages de déchets peuvent être malheureusement constatés.

Toutes les personnes sensibles à la nature, à l'environnement ou encore aux questions relatives à la pollution sont invitées à participer pendant une matinée à cette expérience utile, conviviale et fondamentale en faveur des territoires concernés, des paysages et de la nature.

Ce projet en faveur des habitats et de la biodiversité est soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité (OFB) via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat.

## Un développement en Saône-et-Loire

En Saône-et-Loire, l'association locale de pêche « La Gaule Digoinaise » a débuté dès 1995 le nettoyage des bords de la Loire. Tout naturellement, elle et d'autres associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales ont participé dès 2011 à l'opération « J'aime la Loire Propre » développée pour notre département par l'Association départementale des chasseurs du gibier d'eau et la Fédération des chasseurs. Depuis 2018, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, les associations de pêcheurs amateurs aux engins et filets et de pêcheurs professionnels en eau douce ont rejoint les partenaires historiques. Depuis 2019, l'opération s'est développée sur d'autres cours d'eau du département : l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Saône et la Seille. A partir de 2021, une autre évolution a été de mettre en place des sites de collecte de déchets « terrestres ».

## La dernière édition de « J'aime la nature propre » en Saône-et-Loire du 4 mars 2023

18 sites de collecte ont été organisés le samedi 4 mars 2023 en Saône-et-Loire : 14 sur les berges de l'Arconce, l'Arroux, la Bourbince, la Loire, la Saône et la Seille ainsi que dans la campagne des communes de Bosjean, Epervans, Saint Bonnet de Vieille Vigne et Sassangy. Pour 2 sites (Bosjean et Etang-sur-Arroux), il s'agissait d'une première édition.

Cette édition 2023 a eu un beau succès avec une mobilisation de **584 bénévoles**. Les pêcheurs et les chasseurs étaient nombreux aux points de rendez-vous (56 % des participants) mais ils n'étaient pas seuls. De nombreuses familles étaient présentes dont certaines réunissant 3 générations ; les enfants ont représenté un tiers des bénévoles. Ces amoureux de la nature ont donné de leur temps pour débarrasser la nature de **74,5 m<sup>3</sup>** de débris déposés encore trop souvent par des personnes non respectueuses de l'environnement ou par les crues.

## Bilan par site de collecte de l'édition 2023

Localisation	Sites de rdv et sites annexes	Bénévoles	Déchets (m <sup>3</sup> )
Berges de l'Arconce	SAINT DIDIER EN BRIONNAIS et Varenne l'Arconce	15	0,5
Berges de l'Arroux	ETANG SUR ARROUX	9	1,5
	TOULON SUR ARROUX	38	2
Berges de la Bourbince	PARAY LE MONIAL	30	2
Berges de la Loire	ARTAIX, Chambilly et Iguerande	61	8
	BOURBON LANCY	27	2
	DIGOIN	55	10
	VINDECY	12	0,5
Berges de la Saône	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	50	5
	FLEURVILLE	15	4
	GERGY	28	4
	TOURNUS	40	6
Berges de la Seille	LOUHANS et Sornay	64	4
	LA TRUCHERE, Ratenelle et Romenay	32	9
Dans les terres	BOSJEAN	23	5
	EPERVANS	50	6
	SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	14	3
	SASSANGY	21	2
<b>Bilan de la matinée du 4 mars 2023 en Saône-et-Loire</b>		<b>584</b>	<b>74,5</b>

## Edition 2024 en Saône-et-Loire

La Fédération des chasseurs de la Saône-et-Loire prend part à l'opération participative de nettoyage de la nature « **J'aime la nature propre** » portée par la Fédération nationale des chasseurs (FNC). Les dates du 15, 16 et 17 mars 2024 sont retenues pour la campagne nationale de communication de la FNC ; le vendredi 15 mars étant consacré à la mobilisation des scolaires.

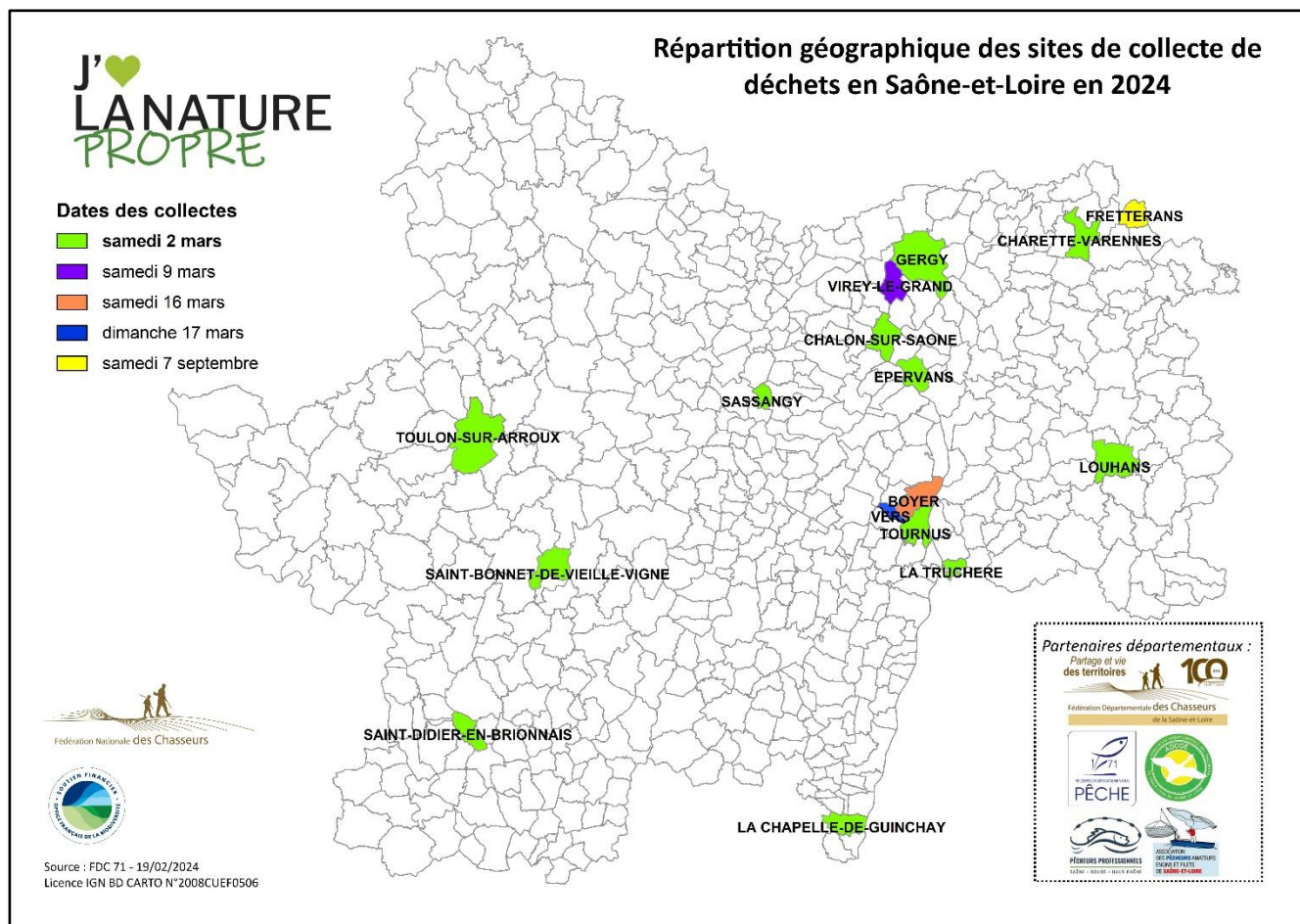
En Saône-et-Loire, le partenariat départemental existant entre les pêcheurs et les chasseurs fait que la collecte de déchets dans la nature se fera comme historiquement le 1<sup>er</sup> samedi de mars soit le **samedi 2 mars 2024**. Pour le 2 mars, 12 sites de collecte seront répartis sur le département sur les bords des cours d'eau Arconce, Arroux, Doubs, Saône et Seille ou dans les terres des communes suivantes : **Chalon-sur-Saône, La Chapelle-de-Guinchay, Charrette-Vareennes, Epervans, Gergy, Louhans, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne, Saint-Didier en Brionnais, Sassangy, Toulon-sur-Arroux, Tournus et La Truchère**.

A noter qu'aucune collecte de déchets ne sera organisée sur les sites historiques de la Loire en 2024. En effet, cette édition est marquée par le retrait de l'organisation des responsables associatifs des sites de la Loire et de Paray-le-Monial. Cette décision fait suite au projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope « Ilots et grèves de la Loire auvergnobourguignonne » impactant considérablement les activités des bords de Loire sur les secteurs définis. Les représentants associatifs locaux et leurs adhérents veulent ainsi marquer le manque de considération de leurs activités respectives dans ce projet.

Des sites de collecte sont d'ores et déjà prévus à d'autres dates sur les communes de **Virey-le-Grand (9 mars), Boyer (16 mars), Vers (17 mars) et Fretterans (7 septembre)**.

Il s'agira d'une première édition pour les sites de Boyer, Chalon-sur-Saône, Charrette-Vareennes, Fretterans, Vers et Virey-le-Grand.

Pour le vendredi 15 mars, la FDC 71 prépare également une collecte et une sensibilisation aux déchets avec un établissement scolaire du département.



La collecte des déchets concerne les communes ci-dessus mais également, dans de nombreux cas, les communes environnantes. Cette opération s'adresse à tous, adultes et enfants accompagnés d'un adulte, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclistes, riverains... Les bénévoles sont attendus nombreux sur ces 16 lieux de rendez-vous pour le ramassage des déchets.

Pas d'inscription préalable pour participer, il suffit de se rendre le jour J à 8 h 30 sur un des points de collecte. Pour une collecte des déchets en toute sécurité, des gants de protection et un gilet fluorescent à l'effigie de l'opération seront remis aux participants ainsi que des sacs. Les responsables de sites encadrent les bénévoles jusqu'au retour au point de rendez-vous prévu à 11 h 30.

La fin de matinée doit permettre de faire un bilan des déchets collectés, de sensibiliser au tri de ces derniers en fonction de leur nature et d'avoir un temps d'échange convivial entre les participants. En effet, au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, ce dispositif a également vocation à favoriser les échanges entre usagers de la nature pour mieux vivre la nature ensemble.

### RDV le samedi 2 mars 2024

Site de collecte	Point de RDV (à 8h30)	Responsable(s) de site
<b>CHALON-SUR-SAONE</b>	Lac des Prés Saint Jean, rue Ludwig Van Beethoven (Parking du skate park)	Anthony PAILLARD (AAPPMA)
<b>LA CHAPELLE DE GUINCHAY</b>	au complexe sportif	Michel TRICHARD (Asso. communale de chasse) et Stéphane GUY (AAPPMA)
<b>CHARRETTE-VARENNES</b>	Place de la mairie	Frédéric MUZEAU (Asso. communale de chasse)
<b>EPERVANS</b>	Maison des associations	Dominique POULLEAU (Asso. communale de chasse)
<b>GERGY</b>	Parking du restaurant « Guinguette l'eau à la bouche » (rue du Bac)	Marc DURANDIN (Fédération de Pêche)
<b>LOUHANS</b>	au Port (Bâtiment Ecole de pêche)	Joël CHATOT (Fédération de Pêche)
<b>SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE</b>	Parking de la salle communale	Eric GERMAIN (Chasse particulière)
<b>SAINT DIDIER EN BRIONNAIS</b>	Place de la salle communale	David POLETTE (AAPPMA) et René SARROCA (Asso. communale de chasse)
<b>SASSANGY</b>	Place de la mairie	Michel BOIVIN (Asso. communale de chasse)
<b>TOULON SUR ARROUX</b>	Moulin des Roches	Gérard BOUDOT (AAPPMA) et Bernard COULON (Asso. communale de chasse)
<b>TOURNUS</b>	Parking du stade le Pas Fleury	Patrick VORILLION (AAPPMA)
<b>LA TRUCHERE</b>	Parking de la Base nautique (Promenade du Barrage)	Nicolas PERRIN (Asso. des pêcheurs professionnels) et Jean-Paul VOISIN (Fédération des chasseurs)
<b>VIREY-LE-GRAND</b>	Cabane des chasseurs Rue de Défriché	André COMMUN (Asso. communale de chasse)

### RDV à une autre date en 2024

Site de collecte	Point de RDV	Date et heure	Responsable(s) de site
<b>BOYER</b>	Mairie (au bourg)	Samedi 16 mars (8h30)	M. Sylvain DUPUIS (Asso. communale de chasse)
<b>FRETTERANS</b>	Cabane de chasse (Chemin Les Remises)	Samedi 7 septembre (8h30)	M. Vincent FORTIN (Asso. communale de chasse)
<b>VERS</b>	Place de la mairie	Dimanche 17 mars (9h30)	M. Didier COLLIN (Asso. communale de chasse)
<b>VIREY-LE-GRAND</b>	Cabane des chasseurs, rue de Défriché	Samedi 9 mars (8h30)	M. André COMMUN (Asso. communale de chasse)

Les municipalités des communes concernées par un site pour le nettoyage de la nature ont été informées de l'opération mise en place. Les responsables de site doivent se rapprocher d'elles afin d'échanger notamment sur la gestion des déchets collectés.

La communication est déterminante pour l'organisation de ce type d'opération basée sur le volontariat. Une affiche est créée pour chaque site de collecte pour l'affichage dans les villes concernées (office de tourisme, mairies, commerces, etc.). De même, des banderoles seront disposées à des endroits stratégiques après accord des municipalités, afin de sensibiliser la population.

La presse locale et départementale est sollicitée ; elle permet de couvrir les actions de collecte des déchets aux différents points du département mais également de relayer l'opération d'envergure nationale. Nous avons pu compter, les éditions précédentes, sur une bonne couverture de l'événement et nous en profitons pour remercier les médias qui participent activement à annoncer et relater l'événement.

## Structures organisatrices de « J'aime la nature propre »

### Au niveau national, la Fédération nationale des chasseurs



[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

Contact « J'aime la nature propre » : Anthony NICOLETTA

Mail : [anicoletta@chasseurdefrance.com](mailto:anicoletta@chasseurdefrance.com)

+ d'infos : [www.jaimelanaturepropre.fr](http://www.jaimelanaturepropre.fr)

### En Saône-et-Loire, la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire



Le Moulin Gandin – 24 rue des 2 Moulins – 71260 Viré

Tél. 03.85.27.92.71 – Mail : [fdc71@chasseurdefrance.com](mailto:fdc71@chasseurdefrance.com)

<https://www.chasse-nature-71.fr/j-aime-la-nature-propre-ensemble-protégeons-nos-paysages>

Contact « J'aime la nature propre » : Peggy GAULTIER

Tél. 06.81.87.98.29 - Mail : [pgaultier@chasseurdefrance.com](mailto:pgaultier@chasseurdefrance.com)

## Partenaires départementaux et locaux



« **Les pêcheurs** » : la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'Association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets de Saône-et-Loire, l'Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de la Saône, du Doubs et du Haut-Rhône ainsi que les Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) locales

Contact : Cédric GOUJON (Fédération de pêche) - Tél. 03.85.23.83.00 - [www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)

« **Les chasseurs** » : l'Association départementale des chasseurs de gibier d'eau (ADCGE 71) ainsi que les chasses locales (associations ou chasses particulières)

## Partenaire financier

### Office français de la biodiversité

Ce projet en faveur des habitats et de la biodiversité est soutenu financièrement via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat.

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

